Publié le 18/11/2026

Décision n° 2026- 18 relative à la validation des procédures d'évaluation mises en œuvre par le conseil scientifique externe d'une unité de recherche

La présidente du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1, 2° et R. 114-10, 6° ;

Vu la délibération n°2022-3-05 portant approbation des modalités de validation par le Haut Conseil des procédures d'évaluation mises en œuvre par d'autres instances,

Décide :

Article 1er

La validation des procédures d'évaluation mises en œuvre par le conseil scientifique externe d'unités de recherche en disposant est régie par la note de cadrage annexée à la présente décision.

Article 2

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait le 25 septembre 2026

La présidente du Hcéres
signé
Coralie Chevallier